

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis n° 07/2011 concernant la création du Mémorial de la Chapelle St-Leodegarus.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée des personnes suivantes s'est réunis le 2 mars 2011 à 19h00 :

Président : M. Grégory Bovay
Secrétaire : Mme Béatrice Christinat
Membres : Mme Marie-Claude Liechti
M. Pierre-Alain Poletti
M. Dominique Ruchet
M. Joël Buzer
M. Yves Filipozzi

Monsieur Dominique Epp, municipal ainsi que le donateur, M. Yvan Gasser, Mme Lehmann Historienne, M. Dunant Archéologue, étaient présents en début de séance et ont bien voulu répondre à toutes nos questions, nous les en remercions.

La commission s'est tout d'abord penchée sur plusieurs questions, à savoir :

1- Pourquoi ensevelir les fouilles?

M. Dunant Archéologue, et bien conscient que tout le monde auraient bien voulu voir les vestiges d'une partie de la chapelle, mais malheureusement il est préférable de les ensevelir de nouveau pour les préserver des intempéries et du vandalisme, c'est pour cela que celle-ci sont en bonne état depuis plusieurs siècles.

2- Quel sera le support le plus adéquat pour le Mémorial?

M. Dunant, nous explique que tous les panneaux faits en sérigraphie vont jaunir après quelques années part contre avec les nouvelles technologies nous pourrions avoir des panneaux presque à vie, mais avec un surcoût.

Mme Lehmann nous fait la joie en tant qu'historienne de nous faire une magnifique plaquette pour nous faire partager toute l'histoire de La Chapelle St-Leodegarus.

3- Parc public gratuit

Ce petit parc public ne sera pas un lieu touristique, mais un endroit de rappel historique et de ressourcement pour tous.

4- L'aménagement du jardin?

L'entreprise de paysagiste nous à fait parvenir tous les détails avec des choix de végétaux splendides pour l'aménagement de ce jardin et de plus le prix prend compte de l'entretien pendant 2 années.

5- Comment faire pour la personne réticente à ce projet?

M. Dominique Epp, municipal va faire le nécessaire pour pouvoir obtenir une réponse de sa part au plus vite.

6- Une découverte historique

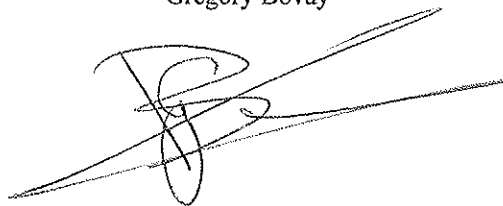
Cette découverte est tout particulièrement magnifique pour l'histoire de notre commune, nous tenons à remercier la générosité et l'abnégation de son donateur.

Après avoir répondu à toutes nos questions M. Dominique Epp, le donateur , M. Yvan Gasser, Mme Lehmann, M. Dunant se retirent.

En conclusion, la commission recommande au conseil communal à l'unanimité des membres, d'accepter les conclusions du préavis 07/2011, à savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis et signer tous les documents nécessaires.
- Procéder aux démarches nécessaires à l'inscription des servitudes auprès du Registre foncier.
- Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 225'000.- TTC
- Financer les travaux par la trésorerie courante
- Amortir cet investissement sur une durée de 10 ans maximum

Le président
Grégory Bovay

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Bovay', written over a horizontal line.

La secrétaire
Béatrice Christinat

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Christinat', written over a horizontal line.